

## Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*Comme prévu, le troisième trimestre a été une période de grande activité, avec les audiences concernant la demande d'Ontario Power Generation et le dépôt par les entreprises de services publics de nombreuses demandes concernant leurs tarifs et d'autres questions. Seulement trois dossiers de moindre envergure ont été réglés, et nous avons obtenu pour les écoles des économies totalisant environ 100 000 \$.*

*Une des nouvelles demandes est la plus importante jamais présentée en Ontario au sujet de fils électriques : c'est celle concernant les tarifs de transport et de distribution de Hydro One pour la période de 2023 à 2027, à hauteur de 20 milliards de dollars. London Hydro et plusieurs autres distributeurs d'électricité ont aussi demandé l'approbation de nouveaux tarifs. Plusieurs consultations concernant des politiques seront peut-être d'une plus grande importance, notamment celle concernant le facteur d'inflation servant à fixer les tarifs. Enfin, l'examen du plan de gestion axée sur la demande d'Enbridge Gas se poursuivra dans les prochains mois.*

### AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

#### Enbridge Gas - Programmes de conservation.

Enbridge a déposé en avril le plan concernant ses programmes de conservation (plan de gestion axée sur la demande), qui prévoyait des dépenses d'environ 900 millions de dollars (M\$) pour la période de 2022 à 2027. L'entreprise demandait aussi que ce plan fasse l'objet d'un examen accéléré. Les groupes environnementaux, avec l'appui de la plupart des groupes de clients (dont le nôtre), se sont opposés à cette demande.

Dans une décision rendue au mois d'août, la Commission de l'énergie a conclu que notre opposition était fondée. Elle a donc ordonné à Enbridge de maintenir en 2022 les programmes de conservation déjà approuvés pour 2021 et de soumettre une demande révisée portant sur la période de 2023 à 2027. La Commission a aussi confirmé, comme nous l'avions proposé, qu'elle procédera alors à un vaste examen de l'approche de conservation dans le secteur du gaz naturel.

Nous prévoyons maintenant que la communication des renseignements aura lieu cet hiver et commencera par le dépôt, au quatrième trimestre, de plusieurs témoignages d'experts. Une fois la communication des renseignements terminée au premier trimestre de 2022, il y aura probablement des négociations, puis des

audiences au deuxième trimestre et une décision au troisième trimestre.

#### Enbridge Gas - Remplacement du gazoduc

St. Laurent à Ottawa. Enbridge compte dépenser plus de 122 M\$ pour à remplacer un gazoduc à très haute pression de plus de 16 km dans l'est d'Ottawa. En plus de desservir le secteur, le projet vise aussi à acheminer du gaz à Gazifère, la filiale québécoise d'Enbridge. Les groupes environnementaux (et peut-être aussi la ville d'Ottawa) s'y opposent, car le gazoduc risque de devenir inutile à long terme et pourrait entraîner une hausse des émissions de gaz à effet de serre à Ottawa.

Comme par le passé, nous veillerons à ce que la portée et le coût du projet soient aussi faibles que possible, en soulignant qu'il ne faut construire que ce qui est absolument nécessaire. Nous veillerons notamment à ce qu'Enbridge ait examiné attentivement toutes les solutions de rechange au projet (comme des mesures de conservation).

### AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

#### Ontario Power Generation (OPG) - Tarifs de production - 2022-2026.

Comme nous l'avons signalé dans notre rapport précédent, des négociations ont permis de régler la plus grande partie de cette demande et d'obtenir des économies considérables pour les écoles.

Il restait à régler la question des dépassements de coûts liés à la nouvelle installation de stockage d'eau lourde. Ce projet, dont le budget initial était de 110 M\$, a fini par coûter plus de 510 M\$. De plus, comme il a été achevé des années plus tard que prévu, l'installation n'a pas été prête à temps pour stocker l'eau lourde provenant de la première étape de la remise en état de la centrale de Darlington, ce qui était le but initial de sa construction.

Notre avocat Jay Shepherd, avec l'aide de Fred Zheng et en collaboration avec l'Association of Major Power Consumers in Ontario et le Conseil des consommateurs du Canada, a été l'intervenant principal pendant les audiences qui ont eu lieu pendant trois jours au début d'août. Les parties ont soumis leurs arguments détaillés en août et en septembre, et la Commission de l'énergie devrait rendre sa décision en décembre.

**Hydro One - Tarifs de transport et de distribution - 2023-2027.** Pour la première fois, Hydro One a déposé une demande visant à la fois ses tarifs de transport et de distribution. La demande porte sur des tarifs totalisant près de 20 milliards de dollars sur 5 ans, et des dépenses en immobilisations d'environ 14 milliards. En moyenne, les coûts prévus par l'entreprise sont supérieurs de quelque 20 % à ceux auxquels on pouvait s'attendre.

Avec ces nouveaux tarifs, les écoles devraient payer environ 280 M\$ sur 5 ans, soit quelque 24 M\$ de plus qu'avec les tarifs actuels. La hausse des frais de distribution s'établirait à quelque 13,5 %, mais celle des frais de transport dépasserait 20 %.

Comme prévu, la demande soulève plusieurs questions, notamment en ce qui concerne l'ensemble du plan d'immobilisations, le déclin continu de la productivité de Hydro One par rapport aux entreprises comparables, et l'intégration des clients des petits distributeurs acquis par l'entreprise dans des secteurs comme Norfolk, Haldimand et Woodstock.

La plus grande partie du quatrième trimestre sera consacrée à régler des questions de procédure et à commencer la communication des renseignements. Les audiences devraient se

terminer au printemps 2022, et la Commission devrait rendre sa décision à la fin du troisième trimestre. Pour la Coalition, il s'agit du dossier le plus important de l'année, et nos trois avocats sont déjà engagés dans divers aspects de son examen.

**Autres distributeurs.** Deux autres distributeurs d'électricité, Brantford Power et Lakefront Utilities de Cobourg, ont conclu des règlements concernant leurs tarifs de 2022. De plus, après que les coûts de fonctionnement proposés par North Bay Hydro eurent été contestés au cours d'une audience, la Commission de l'énergie a encore réduit les hausses de tarifs demandées par cette entreprise. Tout cela a permis d'économiser **environ 100 000 \$** pour les écoles.

L'examen des demandes de Canadian Niagara Power, Grimsby Power, Elexicon Energy, Energy+ et Kitchener Wilmot Hydro se poursuit, et la plupart de ces dossiers devraient être réglés au quatrième trimestre. London Hydro a aussi demandé l'approbation de ses tarifs pour 2022, mais l'examen de cette demande ne sera pas achevé avant le deuxième trimestre de 2022.

## AUTRES QUESTIONS

**Facteur d'inflation.** Pour la majorité des entreprises de services publics, la plupart des années, les tarifs augmentent d'un pourcentage correspondant au taux d'inflation, après soustraction d'un facteur d'ajustement. L'inflation est calculée au moyen d'une formule qui évalue séparément les hausses des coûts de main-d'œuvre et des autres coûts. En 2020, à cause de la pandémie, l'évaluation des coûts de main-d'œuvre a été grandement faussée par des anomalies de calcul, ce qui fait que le facteur d'inflation calculé s'élève à 4 % ou plus. Toutefois, d'après des données de sources indépendantes, l'augmentation des coûts de main-d'œuvre des entreprises de services publics est largement inférieure au taux déterminé par la formule. Pour les tarifs de 2022, l'enjeu pourrait atteindre 100 M\$ (dont environ 2 M\$ pour les écoles).

La Commission de l'énergie a consulté les entreprises et leurs clients sur la façon de réagir à cette situation. Comme on pouvait le prévoir, les entreprises souhaitent le maintien de la formule

faussée, tandis que les clients, sous notre direction, proposent une méthode permettant d'évaluer les hausses réelles des coûts de main-d'œuvre. La Commission de l'énergie devrait rendre une décision à ce sujet en novembre.

**Cadre pour l'innovation énergétique.** Ce groupe de travail examine des solutions de rechange au recours à des distributeurs d'électricité. Pour que de telles solutions soient mises en œuvre, il est essentiel que les distributeurs locaux n'accroissent pas leur emprise en vue de contrôler (et donc de restreindre) les options de production, de stockage et de gestion de l'énergie auxquelles leurs clients (comme les écoles) ont accès sur le marché libre. Nous prenons une part active aux travaux de ce groupe.

**Groupe de travail sur la mise en œuvre du Bouton vert.** Le gouvernement a proposé un règlement qui obligerait tous les distributeurs d'électricité à mettre certaines données à la disposition de leurs clients conformément à la norme dite du Bouton vert. Cette norme permet aux clients d'acheter de l'équipement qui utilise ces données pour gérer leurs coûts d'énergie. La Commission de l'énergie a demandé à notre avocat Jay Shepherd de siéger au groupe de travail comme représentant des clients. La Commission de l'énergie devrait publier un rapport à ce sujet en octobre.

**Modernisation de la Commission de l'énergie.** Notre avocat Mark Rubenstein a été nommé membre du Comité de modernisation du processus décisionnel de la Commission de l'énergie, qui examine comment ce processus devrait évoluer dans les années à venir.

**Energy Regulatory Update.** Ce trimestre, nos avocats Mark Rubenstein et Fred Zheng ont publié un premier bulletin trimestriel destiné à l'ensemble du secteur de l'énergie. Intitulé *Energy Regulatory Update*, ce bulletin (disponible en anglais seulement) donne un aperçu des principales demandes soumises à la Commission

de l'énergie ainsi que des nouveautés et changements importants en matière de politiques, de réglementation et de législation. Les premières réactions du secteur de l'énergie à cette publication ont été favorables.

Ce bulletin est disponible sur LinkedIn et Twitter ainsi que sur le site Web de Shepherd Rubenstein.

Jay Shepherd  
Mark Rubenstein  
Fred Zheng

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Ted Doherty ([tdoherty@oesc-cseo.org](mailto:tdoherty@oesc-cseo.org))

Jay Shepherd ([jay@shepherdubenstein.com](mailto:jay@shepherdubenstein.com))

Mark Rubenstein ([mark@shepherdubenstein.com](mailto:mark@shepherdubenstein.com))

*En guise de conclusion,*

*La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.*

*Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.*

*Le directeur général,*



*Ted Doherty*

*Bureau de Toronto : 416.340.2540*

*Cellulaire : 519.955.2261*

*Courriel : [tdoherty@oesc-cseo.org](mailto:tdoherty@oesc-cseo.org)*